

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS  
DE L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE**

\*

Ancienne Gare - Place Faure-Marchand  
17390 LA TREMBLADE

\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**SÉANCE DU 20 MAI 2022**

**AFFICHÉ LE 23 MAI 2022**

**CS-220520-01**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

017-200077089-20220520-CS-220520-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/05/2022

Affichage : 20/05/2022

*Nombre de membres :*

- En exercice : 14  
- Présents : 08  
- Absents : 06  
- Pouvoirs : 00

**CS-220520-01 ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE  
L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE – EXERCICE 2021**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt mai à neuf heures trente, le Comité syndical dûment convoqué le douze mai deux mille vingt-deux s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Emmanuel CRETIN, Président du Syndicat Mixte des ports de l'Estuaire de la Seudre.

**LES PRÉSENTS :**

- M. CRETIN Emmanuel (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. FERCHAUD Pascal (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. MALAGNOUX Jonathan (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. LYS Jacques (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. MATET Nicolas (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Mme BALLOTEAU Claude (T) ..... Communauté de commune du bassin de Marennes
- M. PETIT Jean-Marie (T) ..... Communauté de commune du bassin de Marennes
- M. PROU Jean (T) ..... Conseil départemental de Charente-Maritime

**LES ABSENTS EXCUSES :**

- M. SUEUR Christophe (T) ..... Conseil départemental de Charente-Maritime
- Mme PERAUDEAU Marie-Christine (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- M. MARY Guy (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Mme OSTA AMIGO Laurence (T) ..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Mme. LABARRIERE Fabienne (T) ..... Conseil départemental de Charente-Maritime
- M. BARRAUD Vincent (T)..... Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

◦ ◦ ◦ ◦

**Secrétaire de séance : MATET Nicolas**

◦ ◦ ◦ ◦

**CS-220520-01 ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE  
L'ESTUAIRE DE LA SEUDRE – EXERCICE 2021**

Rapport :

L'arrêt des comptes d'une collectivité territoriale est constitué par le vote du comité syndical sur le compte administratif et sur le compte de gestion. Il faut procéder au vote du compte de gestion préalablement à celui du compte administratif. Suite au budget primitif de l'exercice 2021, des décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion est dressé par le receveur, comptable du syndicat mixte, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer. Le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le comité syndical doit donc statuer sur

- l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le compte de gestion a été présenté par le comptable public en date du 30 mars 2022 et un extrait synthétique est joint ci-dessous,

Suite à cette présentation :

Vu la loi n°94.504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction comptable M4,

N° codique du poste comptable : 0170038	NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC ROYAN		ETABLISSEMENT: SM PORTS ESTUAIRE SEUDRE		
<b>Résultat d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés</b>					
51600- SM DES PORTS ESTUAIRE SEUDRE					
	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	L'INVESTISSEMENT: Exercice 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	190 322,84		-53 308,34		137 014,50
Fonctionnement	-18 923,27		156 562,10		137 638,83
Total I	171 399,57		103 253,76		274 653,33
II- Budgets de services à caractère administratif					
Total II					
III- Budgets des services à caractère industriel et commercial					
Total III					
TOTAL I + II + III	171399,57		103 253,76		274 653,33

### **LE COMITE SYNDICAL**

- après en avoir délibéré,

### **DÉCIDE**

- que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### **ADOPTÉ À L'UNANIMITE -**

Le Président du Syndicat Mixte  
des ports de l'Estuaire de la Seudre,



Emmanuel CRETIN